|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/ADN/41/Add.1 |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | Distr. générale20 juin 2017FrançaisOriginal : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

**Comité d’administration de l’Accord européen
relatif au transport international des marchandises
dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)**

**Dix-neuvième session**

Genève, 31 août 2017

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l**’**ordre du jour**

 Ordre du jour provisoire de la dix-neuvième session[[1]](#footnote-2)\*

 Additif

 Annotations

 1. Adoption de l’ordre du jour

Le Comité d’administration souhaitera peut-être examiner et adopter l’ordre du jour de sa dix-neuvième session établi par le secrétariat et publié sous la cote ECE/ADN/41 et ECE/ADN/41/Add.1.

 2. État de l’Accord européen relatif au transport international
des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)

Le Comité d’administration sera informé de l’état de l’ADN et du nombre de Parties contractantes.

 3. Questions relatives à la mise en œuvre de l’ADN

 a) Sociétés de classification

Le Comité d’administration souhaitera peut-être examiner les questions relatives à l’agrément des sociétés de classification.

 b) Autorisations spéciales, dérogations et équivalences

Toute demande d’autorisation spéciale ou de dérogation reçue par le secrétariat après la publication du présent ordre du jour provisoire annoté sera communiquée au Comité d’administration sous la forme d’un document informel.

 c) Notifications diverses

Les Gouvernements suisse, belge et slovaque ont fourni des statistiques sur la formation (voir ECE/ADN/2017/1).

Il est rappelé aux pays qui ne l’ont pas encore fait qu’ils sont invités à communiquer au secrétariat des spécimens d’attestations d’expert et leurs statistiques relatives aux examens sur l’ADN.

 d) Autres questions

Le Comité d’administration souhaitera peut-être examiner toute autre question relative à la mise en œuvre de l’ADN.

 4. Travaux du Comité de sécurité

Le Comité d’administration devrait examiner les travaux du Comité de sécurité à sa trente et unième session (28-31 août 2017) sur la base de son projet de rapport.

 5. Programme de travail et calendrier des réunions

La vingtième session du Comité d’administration de l’ADN devrait avoir lieu le 26 janvier 2018.

 6. Questions diverses

Le Comité d’administration voudra peut-être examiner toute autre question soulevée en ce qui concerne ses travaux et son mandat.

 7. Adoption du rapport

Le Comité d’administration souhaitera peut-être adopter le rapport de sa dix‑neuvième session sur la base du projet établi par le secrétariat, qui sera adressé par courrier électronique aux participants pour approbation après la réunion.

1. \* Diffusé en langue allemande par la Commission centrale pour la navigation du Rhin sous la cote CCNR/ZKR/ADN/41/Add.1. [↑](#footnote-ref-2)